



## EXTRAORDINAIRE CONSEIL

le 8 août 2024  
18 h 30

PRÉSENTS	M. Georges R. Savoie, maire M. Philippe Allain, maire adjoint Mad. Albertine Savoie, conseillère M. Denis Doiron, conseiller M. Eymard Savoie, conseiller (à distance) Michael Comeau, conseiller
AUTRES	Mad. Jessica Robichaud MacKnight, greffière suppléante
ABSENTS	M. Jeannot Doiron, directeur général et greffier municipal

### 1. Ouverture de la réunion

M. le maire procède à l'ouverture de la réunion à 18h33.

### 2. Vérification du quorum

M. le maire s'assure que le quorum soit atteint.

### 3. Divulgence de conflits d'intérêts.

Aucune déclaration.

### 4. Adoption de l'ordre du jour

24-5274

**Proposé par** Michael Comeau

**Appuyé par** M. Denis Doiron

Que l'ordre du jour de la réunion extraordinaire du conseil du 8 août 2024 soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉ**

**5. Considération de l'objet de la réunion**

**5.1 Résolution du conseil - 71(4) de la Loi sur la gouvernance locale.**

24-5275

**Proposé par** M. Philippe Allain

**Appuyé par** Michael Comeau

Que le conseil municipal accepte qu'en vertu du paragraphe 71(4) de la Loi sur la gouvernance locale, le conseil mette fin à la relation de travail avec M. Jeannot Doiron et que cette décision prenne effet immédiatement.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**6. Levée d'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, M. Eymard Savoie, propose l'ajournement à 18h36.

---

Mad. Jessica Robichaud MacKnight,  
greffière suppléante

---

M. Georges R. Savoie, Maire